



FORMATION TRANSFERT HORIZONTAL

OBJECTIFS
Maîtriser les procédures d'évacuation en adoptant un comportement efficace de façon à assurer la sauvegarde des employés et faciliter l'intervention des secours.
Effectuer un transfert horizontal et mettre les résidents en sécurité en attendant l'arrivée des secours spécialisés.



www.alertis.fr

Tél: 04 78 90 46 30
Fax: 04 78 90 46 30
Portable: 06 31 09 87 59
Mail: info@alertis.fr

Programme et contenu

Conforme aux prescriptions des Commissions de sécurité. Toutes nos formations sont adaptables et modulables en fonction du type et des spécificités de l'établissement.



- Importance de l'évacuation lors d'un incendie.
- Consignes de sécurité lors des évacuations.
- Rôle du guide file et du serre file.
- Le transfert horizontal.
- La mise en sécurité des résidents.
- Le sauvetage au moyen du drap.
- Le rôle des portes coupe-feu, du désenfumage des circulations, des clapets de ventilation.
- Point de rassemblement.
- Identification des circuits d'évacuation.

EXERCICE D'EVACUATION REEL (option) :

(Les Sapeurs Pompiers sont pévenus au préalable)

- Enfumage d'une pièce ou des locaux
- Alerte aux services de secours et déclenchement de l'alarme.
- Mise en route du signal d'alarme (SSI) au moyen de déclencheurs manuels ou de la détection incendie.
- Contrôle de l'évacuation effective et vérifications de sécurité (fenêtres et portes fermées, non utilisation des ascenseurs, etc...).
- Débriefing de l'évacuation avec l'ensemble du personnel avec rappel des consignes de sécurité.
- Possibilité de maquiller une victime pour simuler une brûlure, une plaie, une hémorragie etc...

L'exercice est chronométré et tous les axes d'amélioration seront portés sur le compte rendu.

Moyens pédagogiques

- Power point et vidéos.
- 1 Livret de formation par participant.
- Générateur de fumées.
- Couverture anti-feu, coupe d'extincteur, alarme incendie.



Effectif : 12 personnes maximum
Durée : 2h00

Lieu : directement sur site, adapté aux spécificités de l'établissement.

Formateur : Sapeur Pompier Formateur incendie et agent de prévention.

ORGANISATION

Choix des dates laissé à l'initiative du service demandeur.

Visite préalable du site avec le responsable de sécurité.

Visite d'établissement avec repérage des organes de sécurité.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

Une fiche d'évaluation est donnée à chaque stagiaire.



Une attestation sera remise à chaque participant.
Les registres de sécurité seront renseignés.

ALERTIS Formation Sécurité Incendie
5 rue Benoît BERLIOZ 69680 CHASSIEU
Organisme de formation n° 82 69 10978 69
Photos: ©alertis